

Avis de constitution

SOCIETE « MIRACLE MEDICAMENT C'EST FAIT » en abrégé « 2MCF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE A 100 M DE LA CITE SIR, LOT 30, ILOT 223., Lot
30, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024 , et enregistrés le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE MEDICAMENT C'EST
FAIT » en abrégé « 2MCF »

Objet : COMMERCIALISATION DE MEDICAMENTS
TRADITIONNELS

-IMPORT-EXPORT

- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE A 100 M DE LA CITE SIR, LOT 30, ILOT 223., Lot

30, Ilot 223

Dirigeant(s) Mme BESSEKON APO JACKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11064 du 25/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66121/GTCA/RC/2024 du 25/10/2024

